

SAFETY DATA SHEET

Section 1. Identification

Product identifier(s): Copper anti-seize and sealing compound

Trademark(s) used on the label

Other means of identification Stock # 810

Identified uses :

Manufacturer : Kleen-Flo Tumbler Ind. Ltd.
75 Advance Blvd.
Brampton, ON
L6T 4N1
905-793-4311

Emergency telephone number : 905-793-4311 (Monday to Friday 8.30am to 4.30pm EST) (English Language only)

Section 2. Hazards identification

OSHA/HCS status : This material is considered hazardous by the OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).

Classification of the substance or mixture : AQUATIC HAZARD (ACUTE) - Category 1
AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 1

GHS label elements

Hazard pictograms



Signal word : Warning

Hazard statements : H410 - Very toxic to aquatic life with long lasting effects.

Precautionary statements

Prevention : P273 - Avoid release to the environment.

Response : P391 - Collect spillage.

Storage : Not applicable.

Disposal : P501 - Dispose of contents and container in accordance with all local, regional, national and international regulations.

Section 2. Hazards identification

Other hazards which do not result in classification/HHNOC/PHNOC : None known.

Section 3. Composition/information on ingredients

Substance/mixture : Mixture

CAS number/other identifiers

CAS number : Not applicable.

Product code : 47400

Ingredient name	%	CAS number
Copper	1-5	7440-50-8

Any concentration shown as a range is to protect confidentiality or is due to batch variation.

There are no additional ingredients present which, within the current knowledge of the supplier and in the concentrations applicable, are classified as hazardous to health or the environment and hence require reporting in this section.

Occupational exposure limits, if available, are listed in Section 8.

Section 4. First aid measures

Description of necessary first aid measures

- Eye contact** : Immediately flush eyes with plenty of water, occasionally lifting the upper and lower eyelids. Check for and remove any contact lenses. Continue to rinse for at least 20 minutes. Get medical attention if irritation occurs.
- Inhalation** : Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If not breathing, if breathing is irregular or if respiratory arrest occurs, provide artificial respiration or oxygen by trained personnel. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Get medical attention if adverse health effects persist or are severe. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.
- Skin contact** : Flush contaminated skin with plenty of water. Get medical attention if symptoms occur. Wash clothing before reuse. Clean shoes thoroughly before reuse.
- Ingestion** : Wash out mouth with water. Remove dentures if any. Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Stop if the exposed person feels sick as vomiting may be dangerous. Do not induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. If vomiting occurs, the head should be kept low so that vomit does not enter the lungs. Get medical attention if adverse health effects persist or are severe. Never give anything by mouth to an unconscious person. If unconscious, place in recovery position and get medical attention immediately. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband.

Most important symptoms/effects. acute and delayed Potential acute health effects

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Inhalation** : No known significant effects or critical hazards.
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Ingestion** : No known significant effects or critical hazards.

Over-exposure signs/symptoms

- Eye contact** : No known significant effects or critical hazards.

Section 4. First aid measures

- Inhalation** : No known significant effects or critical hazards.
- Skin contact** : No known significant effects or critical hazards.
- Ingestion** : No known significant effects or critical hazards.

Indication of immediate medical attention and special treatment needed, if necessary

- Notes to physician** : Treat symptomatically. Contact poison treatment specialist immediately if large quantities have been ingested or inhaled.
- Specific treatments** : No specific treatment.
- Protection of first-aiders** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation.

See toxicological information (Section 11)

Section 5. Fire-fighting measures

Extinguishing media

- Suitable extinguishing media** : In case of fire, use foam, dry chemical or carbon dioxide.
- Unsuitable extinguishing media** : None known.

- Specific hazards arising from the chemical** : This material is very toxic to aquatic life with long lasting effects. Fire water contaminated with this material must be contained and prevented from being discharged to any waterway, sewer or drain.

- Hazardous thermal decomposition products** : Decomposition products may include the following materials:
carbon dioxide
carbon monoxide
metal oxide/oxides

- Special protective actions for fire-fighters** : No special protection is required.

- Special protective equipment for fire-fighters** : Fire-fighters should wear appropriate protective equipment and self-contained breathing apparatus (SCBA) with a full face-piece operated in positive pressure mode.

Section 6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

- For non-emergency personnel** : No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training. Evacuate surrounding areas. Keep unnecessary and unprotected personnel from entering. Do not touch or walk through spilled material. Provide adequate ventilation. Wear appropriate respirator when ventilation is inadequate. Put on appropriate personal protective equipment.
- For emergency responders** : If specialized clothing is required to deal with the spillage, take note of any information in Section 8 on suitable and unsuitable materials. See also the information in "For non-emergency personnel".
- Environmental precautions** : Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers. Inform the relevant authorities if the product has caused environmental pollution (sewers, waterways, soil or air). Water polluting material. May be harmful to the environment if released in large quantities. Collect spillage.

Methods and materials for containment and cleaning up

Section 6. Accidental release measures

- Small spill** : Move containers from spill area. Vacuum or sweep up material and place in a designated, labeled waste container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor.
- Large spill** : Move containers from spill area. Approach release from upwind. Prevent entry into sewers, water courses, basements or confined areas. Vacuum or sweep up material and place in a designated, labeled waste container. Dispose of via a licensed waste disposal contractor. Note: see Section 1 for emergency contact information and Section 13 for waste disposal.

Section 7. Handling and storage

Precautions for safe handling

- Protective measures** : Put on appropriate personal protective equipment (see Section 8). Do not ingest. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Avoid release to the environment. Keep in the original container or an approved alternative made from a compatible material, kept tightly closed when not in use. Empty containers retain product residue and can be hazardous. Do not reuse container.
- Advice on general occupational hygiene** : Eating, drinking and smoking should be prohibited in areas where this material is handled, stored and processed. Workers should wash hands and face before eating, drinking and smoking. See also Section 8 for additional information on hygiene measures. Remove contaminated clothing and protective equipment before entering eating areas.
- Conditions for safe storage, including any incompatibilities** : Store in accordance with local regulations. Store in original container protected from direct sunlight in a dry, cool and well-ventilated area, away from incompatible materials (see Section 10) and food and drink. Keep container tightly closed and sealed until ready for use. Containers that have been opened must be carefully resealed and kept upright to prevent leakage. Do not store in unlabeled containers. Use appropriate containment to avoid environmental contamination. See Section 10 for incompatible materials before handling or use.

Section 8. Exposure controls/personal protection

Control parameters

United States

Occupational exposure limits

Ingredient name	Exposure limits
Copper	ACGIH TLV (United States, 3/2016). TWA: 1 mg/m ³ , (as Cu) 8 hours. Form: Dust and mist TWA: 0.2 mg/m ³ 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use. NIOSH REL (United States, 10/2013). TWA: 1 mg/m ³ , (as Cu) 10 hours. Form: Dusts and mists OSHA PEL (United States, 6/2016). TWA: 1 mg/m ³ 8 hours. Form: Dusts and mists TWA: 0.1 mg/m ³ 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use.

Canada

Occupational exposure limits

Section 8. Exposure controls/personal protection

Ingredient name	Exposure limits
Copper	<p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1 mg/m³, (as Cu) 8 hours. Form: Dusts and mists 8 hrs OEL: 0.2 mg/m³ 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2016). TWA: 1 mg/m³, (as Cu) 8 hours. Form: Dusts and mists TWA: 0.2 mg/m³, (as Cu) 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use.</p> <p>CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). TWAEV: 0.2 mg/m³, (as Cu) 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use. TWAEV: 1 mg/m³, (as Cu) 8 hours. Form: dusts & mists</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 0.2 mg/m³ 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use. TWA: 1 mg/m³ 8 hours. Form: dust and mists</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 0.6 mg/m³, (measured as Cu) 15 minutes. Form: Fertilizer and/or industrial use. TWA: 0.2 mg/m³, (measured as Cu) 8 hours. Form: Fertilizer and/or industrial use. STEL: 3 mg/m³, (measured as Cu) 15 minutes. Form: dust and mist TWA: 1 mg/m³, (measured as Cu) 8 hours. Form: dust and mist</p>

- Appropriate engineering controls** : Good general ventilation should be sufficient to control worker exposure to airborne contaminants.
- Environmental exposure controls** : Emissions from ventilation or work process equipment should be checked to ensure they comply with the requirements of environmental protection legislation.
- Individual protection measures**
- Hygiene measures** : Wash hands, forearms and face thoroughly after handling chemical products, before eating, smoking and using the lavatory and at the end of the working period. Appropriate techniques should be used to remove potentially contaminated clothing. Wash contaminated clothing before reusing. Ensure that eyewash stations and safety showers are close to the workstation location.
- Eye/face protection** : Safety eyewear complying with an approved standard should be used when a risk assessment indicates this is necessary to avoid exposure to liquid splashes, mists, gases or dusts. If contact is possible, the following protection should be worn, unless the assessment indicates a higher degree of protection: safety glasses with side-shields.
- Skin protection**
- Hand protection** : Chemical-resistant, impervious gloves complying with an approved standard should be worn at all times when handling chemical products if a risk assessment indicates this is necessary. Considering the parameters specified by the glove manufacturer, check during use that the gloves are still retaining their protective properties. It should be noted that the time to breakthrough for any glove material may be different for different glove manufacturers. In the case of mixtures, consisting of several substances, the protection time of the gloves cannot be accurately estimated.
- Body protection** : Personal protective equipment for the body should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Other skin protection** : Appropriate footwear and any additional skin protection measures should be selected based on the task being performed and the risks involved and should be approved by a specialist before handling this product.
- Respiratory protection** : Based on the hazard and potential for exposure, select a respirator that meets the appropriate standard or certification. Respirators must be used according to a respiratory protection program to ensure proper fitting, training, and other important aspects of use.

Section 9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state	: Solid. [Semi-solid.]
Color	: Copper
Odor	: Mild.
Odor threshold	: Not available.
pH	: Not available.
Melting point	: Not available.
Boiling point	: Not available.
Flash point	: Open cup: 215.56°C (420°F) [Cleveland.]
Evaporation rate	: Not available.
Flammability (solid, gas)	: Flammable in the presence of the following materials or conditions: open flames, sparks and static discharge.
Lower and upper explosive (flammable) limits	: Not available.
Vapor pressure	: Not available.
Vapor density	: Not available.
Relative density	: 1.32 g/ml
Solubility	: Insoluble in the following materials: cold water and hot water.
Partition coefficient: n-octanol/water	: Not available.
Auto-ignition temperature	: Not available.
Decomposition temperature	: Not available.
Viscosity	: Not available.

Section 10. Stability and reactivity

Reactivity	: No specific test data related to reactivity available for this product or its ingredients.
Chemical stability	: The product is stable.
Possibility of hazardous reactions	: Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.
Conditions to avoid	: Do not heat above flash point.
Incompatible materials	: Reactive or incompatible with the following materials: oxidizing materials.
Hazardous decomposition products	: Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

Section 11. Toxicological information

Information on toxicological effects

Acute toxicity

There is no data available.

Irritation/Corrosion

There is no data available.

Sensitization

Section 11. Toxicological information

There is no data available.

Mutagenicity

There is no data available.

Carcinogenicity

There is no data available.

Reproductive toxicity

There is no data available.

Teratogenicity

There is no data available.

Specific target organ toxicity (single exposure)

There is no data available.

Specific target organ toxicity (repeated exposure)

There is no data available.

Aspiration hazard

There is no data available.

Information on the likely routes of exposure : Ingestion.

Potential acute health effects

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.
Inhalation : No known significant effects or critical hazards.
Skin contact : No known significant effects or critical hazards.
Ingestion : No known significant effects or critical hazards.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics

Eye contact : No known significant effects or critical hazards.
Inhalation : No known significant effects or critical hazards.
Skin contact : No known significant effects or critical hazards.
Ingestion : No known significant effects or critical hazards.

Delayed and immediate effects and also chronic effects from short and long term exposure Short term exposure

Potential immediate effects : No known significant effects or critical hazards.
Potential delayed effects : No known significant effects or critical hazards.

Long term exposure

Potential immediate effects : No known significant effects or critical hazards.
Potential delayed effects : No known significant effects or critical hazards.

Potential chronic health effects

General : No known significant effects or critical hazards.
Carcinogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Mutagenicity : No known significant effects or critical hazards.
Teratogenicity : No known significant effects or critical hazards.
Developmental effects : No known significant effects or critical hazards.
Fertility effects : No known significant effects or critical hazards.

Section 11. Toxicological information

[Numerical measures of toxicity](#)

[Acute toxicity estimates](#)

Route	ATE value
Oral	140611.2 mg/kg

Section 12. Ecological information

[Toxicity](#)

Product/ingredient name	Result	Species	Exposure
Copper	Acute EC50 1100 µg/L Fresh water	Aquatic plants - Lemna minor	4 days
	Acute EC50 2.1 µg/L Fresh water	Daphnia - Daphnia longispina - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling)	48 hours
	Acute IC50 13 µg/L Fresh water	Algae - Pseudokirchneriella subcapitata - Exponential growth phase	72 hours
	Acute IC50 5.4 mg/L Marine water	Aquatic plants - Plantae - Exponential growth phase	72 hours
	Acute LC50 0.072 µg/L Marine water	Crustaceans - Amphipoda - Adult	48 hours
	Acute LC50 7.56 µg/L Marine water	Fish - Periophthalmus waltoni - Adult	96 hours
	Chronic NOEC 2.5 µg/L Marine water	Algae - Nitzschia closterium - Exponential growth phase	72 hours
	Chronic NOEC 7 mg/L Fresh water	Aquatic plants - Ceratophyllum demersum	3 days
	Chronic NOEC 0.02 mg/L Fresh water	Crustaceans - Cambarus bartonii - Mature	21 days
	Chronic NOEC 2 µg/L Fresh water	Daphnia - Daphnia magna	21 days
	Chronic NOEC 0.8 µg/L Fresh water	Fish - Oreochromis niloticus - Juvenile (Fledgling, Hatchling, Weanling)	6 weeks

[Persistence and degradability](#)

There is no data available.

[Bioaccumulative potential](#)

There is no data available.

[Mobility in soil](#)

Soil/water partition coefficient (K_{oc}) : Not available.

Other adverse effects : No known significant effects or critical hazards.

Section 13. Disposal considerations

Disposal methods : The generation of waste should be avoided or minimized wherever possible. Disposal of this product, solutions and any by-products should comply with the requirements of environmental protection and waste disposal legislation and any regional local authority requirements. Dispose of surplus and non-recyclable products via a licensed waste disposal contractor. Waste should not be disposed of untreated to the sewer unless fully compliant with the requirements of all authorities with jurisdiction. Waste packaging should be recycled. Incineration or landfill should only be considered when recycling is not feasible. This material and its container must be disposed of in a safe way. Care should be taken when handling empty containers that have not been cleaned or rinsed out. Empty containers or liners may retain some product residues. Avoid dispersal of spilled material and runoff and contact with soil, waterways, drains and sewers.

Section 14. Transport information

	DOT	TDG	IMDG	IATA
UN number	UN3077	UN3077	UN3077	UN3077
UN proper shipping name	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper). Marine pollutant (Copper)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper). Marine pollutant (Copper)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper). Marine pollutant (Copper)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Copper)
Transport hazard class(es)	9	9	9	9
Packing group	III	III	III	III
Environmental hazards	Yes.	Yes.	Yes.	Yes.
Additional information	Non-bulk packages of this product are not regulated as hazardous materials unless transported by inland waterway. This product is not regulated as a hazardous material when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of §§ 173.24 and 173.24a.	Product classified as per the following sections of the Transportation of Dangerous Goods Regulations: 2.43-2.45 (Class 9), 2.7 (Marine pollutant mark). Non-bulk packages of this product are not regulated as dangerous goods when transported by road or rail.	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of 4.1.1.1, 4.1.1.2 and 4.1.1.4 to 4.1.1.8.	This product is not regulated as a dangerous good when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg, provided the packagings meet the general provisions of 5.0.2.4.1, 5.0.2.6. 1.1 and 5.0.2.8.

AERG : 171

Special precautions for user : Transport within user's premises: always transport in closed containers that are upright and secure. Ensure that persons transporting the product know what to do in the event of an accident or spillage.

Section 15. Regulatory information

This product does not dry or produce dust under normal use. Since the product is in paste/grease form, the risk of exposure to dust is minimal or non-existent and the related hazard statements are therefore not shown in this SDS even if some hazardous ingredients are listed in this Section for other regulatory requirements.

U.S. Federal regulations : **TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption:** Not determined
United States inventory (TSCA 8b): All components are listed or exempted.
Clean Water Act (CWA) 307: Copper

Clean Air Act Section 112 : Listed

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Not listed

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Not listed

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Not listed

Section 15. Regulatory information

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Not listed

SARA 302/304

Composition/information on ingredients

No products were found.

SARA 304 RQ : Not applicable.

SARA 311/312

Classification : Not applicable.

Composition/information on ingredients

Name	Fire hazard	Sudden release of pressure	Reactive	Immediate (acute) health hazard	Delayed (chronic) health hazard
Crystalline silica, respirable powder	No.	No.	No.	No.	Yes.

SARA 313

	Product name	CAS number
Form R - Reporting requirements	Copper	7440-50-8
Supplier notification	Copper	7440-50-8

SARA 313 notifications must not be detached from the SDS and any copying and redistribution of the SDS shall include copying and redistribution of the notice attached to copies of the SDS subsequently redistributed.

State regulations

Massachusetts

: The following components are listed: Distillates (petroleum), solvent-refined heavy naphthenic; Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic; Limestone; Hydrous magnesium silicate; Copper

New York

: The following components are listed: Copper

New Jersey

: The following components are listed: Distillates (petroleum), solvent-refined heavy naphthenic; Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic; Limestone; Crystalline silica, respirable powder; Hydrous magnesium silicate; Copper

Pennsylvania

: The following components are listed: Limestone; Crystalline silica, respirable powder; Hydrous magnesium silicate; Copper

California Prop. 65

WARNING: This product contains a chemical known to the State of California to cause cancer.

Ingredient name	Cancer	Reproductive	No significant risk level	Maximum acceptable dosage level
Crystalline silica, amorphous	Yes.	No.	-	-
Crystalline silica, respirable powder	Yes.	No.	-	-

Canada

Canadian lists

Canadian NPRI : The following components are listed: Copper

CEPA Toxic substances : None of the components are listed.

Canada inventory

: All components are listed or exempted.

International lists

National inventory

Section 15. Regulatory information

- China** : All components are listed or exempted.
New Zealand : All components are listed or exempted.
Philippines : All components are listed or exempted.
Republic of Korea : All components are listed or exempted.
Taiwan : All components are listed or exempted.

Petroleum components contained in this product meet the IP 346 criteria of less than 3 percent DMSO-extractable components.

Section 16. Other information

Hazardous Material Information System (U.S.A.)

Health : 1 * **Flammability :** 1 **Physical hazards :** 1

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

The customer is responsible for determining the PPE code for this material. For more information on HMIS® Personal Protective Equipment (PPE) codes, consult the HMIS® Implementation Manual.

National Fire Protection Association (U.S.A.)

Health : 1 **Flammability :** 1 **Instability :** 1

Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Procedure used to derive the classification

Classification	Justification
AQUATIC HAZARD (ACUTE) - Category 1	Calculation method
AQUATIC HAZARD (LONG-TERM) - Category 1	Calculation method

History

Date of issue mm/dd/yyyy : 04/30/2017

Version 3

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Notice to reader

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the above-named supplier, nor any of its subsidiaries, assumes any liability whatsoever for the accuracy or completeness of the information contained herein.

Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown hazards and should be used with caution. Although certain hazards are described herein, we cannot guarantee that these are the only hazards that exist.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification

Identificateur du produit/ : COMPOSE ANTI-FUITE ET ANTI-GRIPPE

Marque utilisée sur
l'étiquette

Autres moyens : NO DE STOCK: 810
d'identification

Utilisations identifiées :

Manufacturier : Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler limitée
75 Advance Blvd.
Brampton, ON
L6T 4N1
905-793-4311

Numéro de téléphone à : 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de
composer en cas d'urgence l'Est) (en français seulement)

Section 2. Identification des dangers

Statut OSHA/HCS : Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Classement de la substance : DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
ou du mélange DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention : P391 - Recueillir le produit répandu.

Stockage : Non applicable.

Section 2. Identification des dangers

Élimination : P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification/DSNCA/DPNCA : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS : Non applicable.

Code du produit : 47400

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Cuivre	1-5	7440-50-8

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Section 4. Premiers soins

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.
Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : En cas d'incendie, asperger de mousse, de poudre chimique sèche ou de gaz carbonique (CO₂).
Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

- Dangers spécifiques du produit** : Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
 dioxyde de carbone
 monoxyde de carbone
 oxyde/oxydes de métal

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : Aucune protection spéciale n'est requise.

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvrant le visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

États-Unis

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Cuivre	<p>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2016). TWA: 1 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel.</p> <p>NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 1 mg/m³, (en Cu) 10 heures. Forme: Poussière et buées</p> <p>OSHA PEL (États-Unis, 6/2016). TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière et buées TWA: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel.</p>

Canada

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Cuivre	<p>CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). 8 hrs OEL: 1 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées 8 hrs OEL: 0.2 mg/m³ 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 7/2016). TWA: 1 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées TWA: 0.2 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 0.2 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel. VEMP: 1 mg/m³, (en Cu) 8 heures. Forme: poussières et brouillards</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 0.2 mg/m³ 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel. TWA: 1 mg/m³ 8 heures. Forme: Poussière et buées</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 0.6 mg/m³, (mesuré en Cu) 15 minutes. Forme: Engrais et/ou usage industriel. TWA: 0.2 mg/m³, (mesuré en Cu) 8 heures. Forme: Engrais et/ou usage industriel. STEL: 3 mg/m³, (mesuré en Cu) 15 minutes. Forme: Poussière et buées TWA: 1 mg/m³, (mesuré en Cu) 8 heures. Forme: Poussière et buées</p>

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/ faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains	: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
Protection du corps	: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Autre protection pour la peau	: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
Protection respiratoire	: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	: Solide. [Semi-solide.]
Couleur	: Cuivre
Odeur	: Légère.
Seuil olfactif	: Non disponible.
pH	: Non disponible.
Point de fusion	: Non disponible.
Point d'ébullition	: Non disponible.
Point d'éclair	: Vase ouvert: 215.56°C (420°F) [Cleveland.]
Taux d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	: Inflammable en présence des matières ou conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.
Tension de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Densité relative	: 1.32 g/ml
Solubilité	: Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- Conditions à éviter** : Ne pas chauffer au-delà du point d'éclair.
- Matériaux incompatibles** : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

Irritation/Corrosion

Il n'existe aucune donnée disponible.

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 11. Données toxicologiques

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Effets immédiats possibles	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets différés possibles	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets différés possibles	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	140611.2 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Cuivre	Aiguë CE50 1100 µg/l Eau douce	Plantes aquatiques - Lemna minor	4 jours
	Aiguë CE50 2.1 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia longispina - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë CI50 13 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CI50 5.4 mg/L Eau de mer	Plantes aquatiques - Plantae - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CL50 0.072 µg/l Eau de mer	Crustacés - Amphipoda - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7.56 µg/l Eau de mer	Poisson - Periophthalmus waltoni - Adulte	96 heures
	Chronique NOEC 2.5 µg/l Eau de mer	Algues - Nitzschia closterium - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 7 mg/L Eau douce	Plantes aquatiques - Ceratophyllum demersum	3 jours
Chronique NOEC 0.02 mg/L Eau douce	Crustacés - Cambarus bartonii - Adulte	21 jours	
Chronique NOEC 2 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours	

Section 12. Données écologiques

	Chronique NOEC 0.8 µg/l Eau	Poisson - Oreochromis niloticus - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	6 semaines
--	-----------------------------	--	------------

Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	DOT	TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN3077	UN3077	UN3077	UN3077
Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Cuivre). Polluant marin (Cuivre)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Cuivre).	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Cuivre). Polluant marin (Cuivre)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Cuivre)
Classe de danger relative au transport	9	9	9	9
Groupe d'emballage	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Oui.	Oui.	Oui.	Oui.

Section 14. Informations relatives au transport

Autres informations	Les emballages autres qu'en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme des substances dangereuses, sauf s'ils sont transportés par voie navigable intérieure. Ce produit n'est pas réglementé comme matière dangereuse lorsqu'il est transporté en formats ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages soient conformes aux dispositions générales de §§ 173.24 et 173.24a.	Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.43-2.45 (Classe 9), 2.7 (Marque de polluant marin). Les emballages non en vrac de ce produit ne sont pas réglementés comme marchandises dangereuses lorsqu'ils sont transportés par voie routière ou ferroviaire.	Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté en formats ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages soient conformes aux dispositions générales de 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.	Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse lorsqu'il est transporté en formats ≤ 5 L ou ≤ 5 kg, à condition que les emballages soient conformes aux dispositions générales de 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8.
----------------------------	---	---	--	--

AERG : 171

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

Ce produit ne sèche pas ou ne produit pas de poussière lors d'un usage normal. Puisque le produit est sous forme de pâte/ graisse, le risque d'exposition à la poussière est minime ou inexistant et les mentions de danger associés n'apparaissent donc pas dans cette SDS même si certains ingrédients dangereux sont répertoriés dans cette section pour d'autres exigences réglementaires.

Réglementations États-Unis : **Exemption/Exemption partielle TSCA 8(a) CDR**: Indéterminé
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
CWA (Clean Water Act) 307: Cuivre

Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Référencé

Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Substances de catégorie 2 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques) : Non inscrit

Liste 2 DEA des produits chimiques (produits chimiques essentiels) : Non inscrit
SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

Section 15. Informations sur la réglementation

SARA 311/312

Classification : Non applicable.

Composition/information sur les ingrédients

Nom	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Silice cristalline, poudre respirable	Non.	Non.	Non.	Non.	Oui.

SARA 313

	Nom du produit	Numéro CAS
Feuille R - Exigences en matière de rapport	Cuivre	7440-50-8
Avis du fournisseur	Cuivre	7440-50-8

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FDS, et que les copies et redistribution de la FDS incluent les copies et redistribution des avis joints aux copies de la FDS redistribuée par la suite.

Réglementations d'État

Massachusetts

: Les composants suivants sont répertoriés : Distillats naphthéniques lourds (pétrole), raffinés au solvant; Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités; Pierre à chaux; Hydrous magnesium silicate; Cuivre

New York

: Les composants suivants sont répertoriés : Cuivre

New Jersey

: Les composants suivants sont répertoriés : Distillats naphthéniques lourds (pétrole), raffinés au solvant; Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités; Pierre à chaux; Silice cristalline, poudre respirable; Hydrous magnesium silicate; Cuivre

Pennsylvanie

: Les composants suivants sont répertoriés : Pierre à chaux; Silice cristalline, poudre respirable; Hydrous magnesium silicate; Cuivre

Californie prop. 65

MISE EN GARDE : Ce produit contient un ou des produits chimiques reconnus par l'État de Californie pour provoquer le cancer.

Nom des ingrédients	Cancer	Reproducteur	Pas de niveau de risque significatif	Posologie maximum acceptable
Silice cristalline, amorphe Silice cristalline, poudre respirable	Oui. Oui.	Non. Non.	- -	- -

Canada

Listes canadiennes

INRP canadien

: Les composants suivants sont répertoriés : Cuivre

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

Répertoire national

Chine

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Nouvelle-Zélande

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 15. Informations sur la réglementation

Philippines : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taiwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Les dérivés pétroliers contenus dans ce produit répondent aux critères IP 346 nécessitant un taux de composants DMSO extractibles inférieur à 3 %.

Section 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé : 1 * **Inflammabilité :** 1 **Risques physiques :** 1

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé : 1 **Inflammabilité :** 1 **Instabilité :** 1

Réimprimé avec la permission de NFPA 704-2001, 'Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright (C) 1997, National Fire protection Association, Quincy, MA 02269. Cette reproduction n'est pas la position complète et officielle de la 'National Fire Protection Association', sur le sujet en référence, qui ne peut être représentée que par le standard, dans son entièreté.

Copyright (C) 2001, National Fire protection Association, Quincy, MA, 02269. Ce système d'avertissement est proposé dans l'intention d'être appliqué et interprété par des personnes qui ont reçu une formation appropriée pour identifier les dangers des produits chimiques, pour les incendies, la santé et la réactivité. L'utilisateur est référé à un certain nombre limité de produits chimiques avec des classifications recommandées dans le NFPA 49 et NFPA 325, qui devraient être utilisées comme guide seulement. Que les produits chimiques soient ou non classés selon NFPA, toute personne utilisant les systèmes 704 pour classer des produits chimiques, le font à leurs risques.

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
DANGER (AIGU) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1	Méthode de calcul

Historique

Date d'édition mm/dd/yyyy : 04/30/2017

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.